

PROCÈS VERBAL DE CONSEIL D'ÉCOLE

X 1 : mardi 04 novembre 2025 18h

☐ 2 : Date / Horaires

☐ 3 : Date / Horaires

ECOLES : Berthouville-Franqueville/ RPI 106

Adresses : 360 rue de la mairie 27800 Berthouville / 26 rue de la petite notre dame 27800 Franqueville

Mails : 0270271y@ac-normandie.fr / 0271811x@ac-normandie.fr

Téléphones : 02 32 46 39 33 / 02 32 43 32 74

Participants : (Préciser (A) pour absent, (Exc) pour excusé)

Représentants des parents d'élèves	Municipalité Communauté de commune	Éducation nationale	Autres participants
Henry Sadia Laveille Olivier Rabet Séverine Swertwaegher Margot (supp.) Voranger Emmanuelle	<u>Berthouville</u> : Capelle Christiane Leclerc Marie- Françoise <u>Franqueville</u> : Brun Patrick <u>Hecmanville</u> : Boudon Mathieu Duthilleul Jean <u>Saint Cyr de Salerne</u> : Deslande Christian Varin Didier	Président(e) Legrix Cécile (directrice Berthouville) Enseignant(e)s Danard Nathalie (directrice Franqueville) Jannot Jaufré, Felquin-Morière Nathalie IEN Mary Jean-Yves (Exc)	

Secrétaire de séance : Mme Danard Nathalie

Ordre du Jour :

1. Installation du nouveau conseil d'école et élections
2. Règlement intérieur des écoles du RPI
3. Personnels, effectifs et répartitions
4. Sécurité
5. Projets et coopératives scolaires
6. Budget et travaux
7. Questions diverses si soumises préalablement aux directrices (avant le lundi 03 novembre 12h)

1- Installation du nouveau conseil d'école et élections

Le conseil d'école a pour vocation de donner son avis sur les principales questions de vie scolaire, notamment sur les actions pédagogiques et éducatives qui sont entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement; l'utilisation des moyens alloués à l'école, les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés; les activités périscolaires ; la restauration scolaire ; l'hygiène scolaire; la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire notamment contre toutes les formes de violence et de discrimination, en particulier de harcèlement ; Le respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République.

Il est constitué :

- du directeur de l'école, qui préside le conseil = **1 voix**
- de l'ensemble des enseignants affectés à l'école = **autant de voix que d'enseignants titulaires ou remplaçants**
- d'un enseignant spécialisé du RASED désigné par le conseil des maîtres = **1 voix**
- du Maire de chaque commune ou de son représentant = **1 voix**
- d'un conseiller municipal ou président de l'intercommunalité = **1 voix**
- des représentants élus des parents d'élèves (RPE)* = **au maximum autant de voix que le nombre permanent de classes**
- du délégué départemental de l'éducation nationale (DDEN) chargé de visiter les écoles, si l'école en a un = **1 voix**
- de l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription assiste de droit aux réunions, en cas d'absence, il est systématiquement excusé.

Toutes ces personnes ont un vote délibératif.

Toute autre personne présente au conseil d'école a un vote consultatif.

Les élections

Les votes étaient exclusivement par correspondance.

A Berthouville :

Le taux de participation est de 80,49 %

Les parents élus sont : Mr LAVEILLE Olivier et Mme VORANGER Emmanuelle titulaires et Mme WIMILLE Marion suppléante.

A Franqueville :

Le taux de participation est de 80,65%.

Les parents élus sont : Mme HENRY Sadia, Mme RABET Séverine et Mme SWERTVAEGHER Margôt

2- Règlement intérieur des écoles du RPI

Le règlement de l'école est une déclinaison du règlement départemental, il aborde les points suivants : l'admission dans les écoles, l'obligation scolaire, la vie scolaire, l'hygiène et la sécurité...

Le règlement de l'école demeure inchangé sauf pour le paragraphe « Non au harcèlement ».

La phrase suivante a été ajoutée : **Tout élève est susceptible d'être entendu par les membres de l'équipe phare sans accord préalable des parents.**

- Les horaires de l'école de Berthouville : 8h50-11h50 / 13h40-16h40, de l'école de Franqueville : 9h-12h / 13h30-16h30. Attention, l'accord est provisoire, il faudra refaire une demande pour la rentrée 2027.

- Les activités pédagogiques complémentaires (APC) : Ces activités auront lieu aux dates et horaires précisés sur le coupon de proposition d'APC qui sera transmis aux parents d'élèves dont l'enseignant souhaite qu'ils en bénéficient, selon un planning établi à chaque période par le conseil des maîtres, dans la limite d'une heure par semaine.

Vote :

A l'unanimité, le conseil d'école vote pour la reconduite du règlement intérieur du regroupement pédagogique.

Signature du règlement. (le document est transmis et circule)

3- Personnels, effectifs et répartitions

a) Le personnel

A Berthouville :

Personnel Education Nationale

Mme Legrix Cécile, directrice et enseignante des CE1/CE2

Mme Morière Nathalie, enseignante des CM1/CM2

Mme Dumoulin Emma, décharge de direction, 1 vendredi toutes les 3 semaines environ

Mme Michel Déborah, AESHi, 24h + 3 midis par semaine

Mme Larue Stéphanie, AESH mutualisée, 6 h.

Personnel communal

Mme Finel Sandrine, personnel de cantine et surveillance de cour

Mme Podevin Bélanda, personnel de cantine et surveillance de cour

Demande de Mr Varin : à Franqueville il y a un personnel attiré en cas d'absence, (Mme Marois), qu'en est-il pour Berthouville ?

Réponse de Mme Capelle Christiane : pour Berthouville c'est Mr Finel qui assure le remplacement en cas d'absence de personnel pour la surveillance dans la cour.

A Franqueville :

Personnel Education Nationale

Mme Danard Nathalie, directrice et enseignante des PS/MS

Mr Jannot Jaufré, enseignant des GS/CP

Personnel communal

Mme Cudorge Karine, personnel de cantine et surveillance de la cour

Mme Marcassin Camille, ATSEM personnel de cantine et surveillance de cour

Mme Sarrazin Emilie, ATSEM

Mme Lemerrier Delphine, personnel de cantine et surveillance de cour.

Mme Marois Virgine, remplacement personnel de cantine et surveillance cour

b) Effectifs et Répartitions

<i>A ce jour :</i>	<i>Avec la répartition suivante :</i>
7 PS	<u>A FRANQUEVILLE :</u>
9 MS	Classe de Mme DANARD 7 PS et 9 MS soit 16 élèves.
8 GS	Classe de Mr Jannot 8 GS et 11 CP soit 19 élèves.
11 CP	Total : 35 élèves
6 CE1	<u>A BERTHOUVILLE :</u>
12 CE2	Classe de Mme LEGRIX : 6 CE1 et 12 CE2 soit 18 élèves.
12 CM1	Classe de Mme MORIERE : 12 CM1 et 13 CM2 soit 25 élèves
13 CM2	Total : 43 élèves
	<u>Total d'élèves sur le regroupement : 78</u>

Prévisions pour les rentrées 2026 et 2027 :

Berthouville			CE1	CE2	CM1	CM2	Total		Berthouville	Franqueville	RPI
Rentrée 2024			13	12	13	9	47		47	44	91
Rentrée 2025			6	12	12	13	43		43	35	78
Rentrée 2026			11	6	12	12	41		41	36	77
Rentrée 2027			8	11	6	12	37		37	33	70

Pour les arrivées en petite section, en septembre 2026, une liste a été réalisée, avec le nom des futurs élèves.

Franqueville	PS	MS	GS	CP	Total
Rentrée 2025	7	9	8	11	35
Rentrée 2026	12	7	9	8	36
Rentrée 2027	5	12	7	9	33

4- Sécurité

A Berthouville

Exercice d'évacuation incendie :

Le premier exercice incendie a été réalisé, le vendredi 29 septembre 2025, il s'est fait rapidement et dans le calme.

Temps d'évacuation : 1min37, avec l'appel compris 2min45.

Les élèves étaient avec Mme Dumoulin, ils se sont dirigés vers la cantine pour sortir (ils ont suivi le panneau de sortie de secours), alors qu'habituellement, nous sortons par la porte de la classe.

Les élèves de Mme Morière sont sortis par la porte de secours. Mais les CM1 se dirigeaient vers la sortie de classe vestiaire, ils ont été réorientés.

Le jour de la rentrée, il faut montrer aux élèves les issues de secours.

L'alarme a été déclenchée à partir du bouton de la classe de Mme Morière. Aucune difficulté pour remettre à zéro l'alarme à l'aide de la clef. L'alarme générale s'est remise au vert automatiquement.

La clef est rangée dans le bureau de direction.

PPMS :

Suite à la tempête de l'année dernière, le 25 juin, nous avons choisi de réaliser l'exercice risque majeur sur cette thématique. (Pour information, ces exercices sont réalisés dans le cadre de la journée de résilience).

La classe de Mme Morière se met en sécurité dans la classe et la classe de Mme Legrix dans la cantine.

Il faut penser à fermer les rideaux. Mme Legrix a fermé la porte de sa classe à clef.

Attention, la porte entre la cantine et la classe ne ferme pas à clef, ce qui pose soucis pour l'exercice d'intrusion.

Il faut penser à emmener des jeux dans la cantine.

Aucune des deux radios n'a fonctionné en mode dynamo. Les piles sont oxydées.

Le téléphone permet d'appeler en mode interne. Attention cependant, en cas de problème avec la fibre, l'école n'a plus de téléphone, ni Internet. Nous avons eu le cas, le vendredi 15 octobre. Mme Legrix étant déchargée, elle a contacté le service orange pro. 40 minutes d'attente pour avoir un conseiller et 1h pour trouver une solution. (Les numéros appelant l'école étaient transférés sur le téléphone portable personnel de Mme Legrix, et une clé 4g a été mise en fonctionnement pour l'accès Internet).

Conclusion : en cas de tempête, l'école peut se retrouver sans moyen de communication.

Mr Varin propose d'avoir une clé 4G toujours active que l'on branche en cas de nécessité.

Lors de la tempête du 25 juin de l'an passé, l'école s'est retrouvée sans eau pendant une journée. Le lendemain matin, l'eau sortant des robinets était marron. Les enseignantes ont demandé aux élèves de ne pas boire l'eau du robinet par précaution. Des bouteilles d'eau servant pour les ppms ont été utilisées, pour les élèves n'ayant pas de bouteilles d'eau. STGS est passé 1 semaine après pour vérifier l'état de l'eau.

Si ce type d'évènement se reproduit, l'équipe enseignante mettra de nouveau en place le principe de précaution. Les bouteilles d'eau prévues par le PPMS pourront être utilisées. Un protocole peut-il être mis en place avec le personnel communal, afin que tout le monde soit sur la même longueur d'onde ?

Mme Leclerc informe qu'il y a aussi à la cantine des bouteilles de 5L, connues des agents, dont la date de péremption est vérifiée.

Les élus informent que les informations, concernant le rétablissement de l'eau, ne sont pas arrivées en même temps selon les secteurs.

Vigipirate : Nous sommes toujours en Vigipirate urgence attentat. L'enceinte de l'école doit être fermée à clef, et non accessible aux personnes non autorisées quelque soit le jour de la semaine.

Problème de clefs :

Afin de pouvoir réagir en cas de nécessité, Mme Legrix demande à avoir un double des clefs de la cantine, la clef du compteur électrique (à côté de sa classe) qu'elle doit fournir aux pompiers en cas de problème.

Intervention de Mme Leclerc : La clé du compteur est dans le placard de la cantine.

La porte entre la classe et la cantine doit pouvoir être fermée à clef.

Document unique : date à fixer, un mardi soir, avant les vacances de Noël.

A Franqueville

Exercice d'évacuation incendie :

Notre premier exercice a eu lieu le 18 septembre. L'évacuation s'est déroulée correctement car Mme DANARD prévient toujours les enfants pour le premier exercice et donne les consignes d'évacuation (pour certains enfants, c'est la première fois qu'ils participent à des exercices de sécurité). Le temps d'évacuation est donc très rapide : 1m57 après appel.

Mme DANARD n'a pas réussi à déclencher l'alarme installée dans la salle de motricité. Elle a donc changé les piles afin de vérifier si le dysfonctionnement venait de là mais il semblerait que le souci vienne d'ailleurs.

PPMS :

Nous avons choisi le même scénario que l'école de Berthouville pour répondre aussi aux difficultés rencontrées lors de l'épisode d'orage/grêle de l'an passé.

Pour ce type de scénario, nous nous sommes rendus compte de la grande vigilance dont il faudrait faire preuve. En effet, notre école possède de nombreux vitrages, il faudrait agir en fonction du sens du vent par exemple, occulter les vitrages.

La malle PPMS est à jour, mais les piles se sont oxydées, nous les avons changées mais il en manque 4 pour la radio.

Nos téléphones fixes ne fonctionnent plus correctement.

Lors du dernier exercice « attentat-intrusion » nous avons demandé d'avoir accès aux clefs des sanitaires pour pouvoir s'y enfermer si nécessaire. Mme Danard demande donc un double de clefs.

Mme Danard souligne la même problématique que l'école de Berthouville concernant le principe de précaution vis-à-vis de l'eau du robinet. Lors de cet épisode, il a été demandé aux parents de prévoir une bouteille d'eau par enfant.

Document unique : date à fixer

5- Projets et coopératives scolaires

La thématique de l'année : Les contes / le cirque.

Les 2 écoles participent à l'écriture commune de 4 histoires dont le personnage principal est un loup. A chaque période, nous transmettons le texte écrit à une autre classe qui continue l'histoire et ainsi de suite. Ce projet s'intitule passe le message à ton voisin.

Nous sommes à la recherche de sorties sur cette thématique.

Les projets communs :

Marché de Noël : vendredi 19 décembre 2025 (Mme DANARD demande l'autorisation à Mr BRUN d'utiliser la salle des fêtes)

Journées échanges : vendredi 27 mars 2026 et mardi 02 juin 2026

Sortie tout ce qui roule vélo : vendredi 22 mai 2026

Kermesse : samedi 27 juin 2026

Les élus ont fait la demande de recevoir dans chaque mairie l'ensemble des dates de sorties si possible.

Mr Brun demande à ce qu'on lui transfère par mail nos demandes d'interventions sécurité routière.

Berthouville :

Intervenants : Les 2 classes ont bénéficié de l'intervenant sportif de l'Intercommunalité. Les élèves ont découvert du matériel circassien, et pratiquer de l'acroport sur les tapis, installés dans la classe de Mme Morière. Ils ont présenté à leur camarade une figure qu'ils avaient préparés.

Une intervenante musique a été recrutée, elle devrait intervenir dans les 2 classes en période 3 et 4.

Intervenante bénévole, en arts plastiques, pour la classe de Mme Morière : Mme Maillard 10 fois dans l'année.

USEP : Nous sommes inscrits à l'union sportive de l'école primaire cette année : 2 rencontres sont prévues en juin : la première sur le thème du p'tit tour à vélo le 08 juin, la deuxième sera une journée olympisme le 23 juin.

Cette année est une année vélo, nous allons avoir besoin d'adultes à agrémenter pour nous accompagner en sortie.

En EPS, la classe de Mme Legrix est inscrite à une journée Handicap'eure, proposée par la circonscription et l'Intercommunalité, qui aura lieu la première semaine d'avril. Nous sommes en attente de confirmation.

Semaine des sciences : les 2 classes se sont inscrites à la semaine des sciences qui était proposée par le département avant les vacances d'octobre. Les élèves ont réalisé des expériences sur les mélanges, les réactions chimiques de

produits liquides,... L'objectif principal étant de réaliser une démarche scientifique pour répondre à un questionnement de départ.

Défi dessin : Nous sommes inscrits au projet 1 jour / 1 dessin proposé par l'équipe départementale autour de 2 thématiques : les arbres et les animaux. Les élèves auront 10 minutes de dessin par jour pour réaliser un dessin ou étudier une œuvre en lien avec la thématique.

Ecole de musique : une demande est en cours pour la découverte d'instruments en période 3 pour les CE1 et les CM2.

OCCE : Mme Mélanie Gicquel représentante de l'OCCE, est intervenue à l'école le 23 septembre. Elle a organisé une après-midi coopérative, avec les élèves des 2 classes mélangés, autour d'ateliers sur le thème de la coopération, de la connaissance des autres,... Ces journées sont très enrichissantes pour la cohésion des élèves, et permettent de développer les compétences psycho-sociales et de lutter contre le harcèlement. Nous allons bénéficier de prêt de malles de jeux coopératifs dans l'année. Mme Gicquel reviendra le lundi 4 mai pour un café des parents sur cette thématique.

NEFLE : Mme Morière et Mme Legrix ont monté un projet NEFLE, il y a maintenant 2 ans, le projet s'intitule « Bien être dans sa tête, dans son corps, dans sa classe et dans son école pour appréhender sereinement et efficacement ses apprentissages. » Le projet avait été validé par le rectorat, et nous étions en attente d'une subvention de 9000 €. Elle est enfin arrivée, le matériel est en bonne partie réceptionné. Le projet est démarré. Nous remercions la mairie de Berthouville d'avoir pris en charge la gestion des fonds et aussi Mme Bercher pour sa réactivité pour renvoyer les bons de commandes et les factures au rectorat avant la date butoir du 31 octobre 2025.

Ce projet nous permet de travailler en atelier, dans différents espaces de classe. Les élèves peuvent utiliser des assises différentes. Cette demande a été formulée par les élèves, lors de la concertation de ce projet. Beaucoup se plaignaient des chaises, et souhaitaient différentes assises. Le mobilier acheté permet de travailler en atelier plus efficacement, d'avoir différentes assises, d'avoir de nouveaux ateliers (atelier science : microscope, boîte à loupe, atelier de lecture enregistrée avec des micros enregistreurs,...)

Franqueville

Mr Jannot a inscrit sa classe au dispositif « classe ovale », il est en attente de réponse. Différentes séances seraient menées autour du rugby avec l'aide d'un intervenant d'un club sportif. Une rencontre pourrait avoir lieu avec différentes écoles des alentours en fin d'année.

Mme Danard a postulé au projet « les croqueurs de livres » (de la PS au CE2). La classe a été retenue. Mme Danard sera en formation mercredi prochain à ce sujet. Ce dispositif existait avant pour les cycles 3 sous le nom « des dévoreurs de livres ». Ce dernier consiste à lire et étudier 5 ouvrages, les enfants choisissent leur préféré. Les élèves réaliseront ensuite une affiche et un texte expliquant les techniques utilisées. La délibération du jury aura lieu le 30 avril. La remise des prix aura lieu le mercredi 10 juin à 14h. La classe lauréate de chaque niveau bénéficiera d'un lot de livres et d'un livre dédié par son auteur/autrice préféré(e).

Les enfants de MS – GS – CP se rendront à la piscine tous les mardis après-midi du 2 mars au 29 mai.

Collecte de papiers : du 5 au 11 février.

Collecte des cartouches d'encre tout au long de l'année (dans le hall de l'école).

Photo de classe : mardi 17 mars

Mme Julia Giguët, intervenante musique, interviendra pour les 2 classes tous les jeudis matins à partir du 8 janvier. Elle travaillera le thème des contes dans la musique.

Les enfants se rendront au spectacle intitulé « en ballon » au Piaf de Bernay le vendredi 21 novembre. Il s'agit d'un spectacle interactif où les enfants pourront chanter et faire de la musique tout en étant spectateurs. Mme Giguët viendra au préalable, présenter aux enfants le chant associé et manipuler avec eux les maracas (que les élèves ont construit).

Des sorties scolaires sont en cours d'étude.

Bilan coopérative scolaire : BERTHOUVILLE

Bilan pour l'année 2024-2025, au 31 août 2025 :

Actif : à la BRED : 2707,51€

En caisse : 424€85

Total actif : 3132€36

Passif : report au 01/09/2023 : 3156€99

Résultat de l'année 2024 : - 24€63

Total passif : 3132€36

Principales dépenses :

OCCE et assurance 96€50

USEP : 345€40

Sorties scolaires : 4623,5€

Principales recettes :

Dons parents début d'année : 654 €

APE : 1200 €

Dons parents Noël : 385€

Photographies : 408€

Vente de Glacière : 156,2€

Subvention classe eau : 1120€

Kermesse : 610 €

Subventions mairies : 570€

Attention, le Commissaire aux Comptes demande désormais, en plus du relevé bancaire où apparaissent les subventions, un document officiel émanant de la MAIRIE /COM COM /DEPARTEMENT et REGION (délibération ou attestation) justifiant ces versements.

Un mail sera envoyé aux mairies, demandant l'attestation de subvention pour les sorties scolaires.

(3) Détails et justifications des subventions enregistrées en compte 7410 :

Les subventions de l'État, des collectivités locales ou territoriales, doivent être enregistrées et justifiées par des copies d'extraits de compte bancaire ou des notifications d'attribution.

Origine des subventions	Montants	Dates de versement	Destination des subventions	Reliquats non dépensés au 31 Août 2025
Mairie de Franqueville	210,00	16/10/2024	sortie scolaire	0,00
Mairie Hecmanville	90,00	01/09/2024	sortie scolaire	0,00
Mairie Berthouville	130,00	16/04/2025	sortie scolaire	0,00
Mairie Franqueville	140,00	27/06/2025	sortie scolaire	0,00
	0,00			0,00
	0,00			0,00
	0,00			0,00
total :	570,00			

Le total des montants correspond au compte 7410.



OCCE de l'Eure Le Compte-Rendu Financier (CRF) 2024 - 2025



Coopérative Scolaire de l'École Élémentaire, à BERTHOUVILLE (27 800), Rue de la Mairie
(0270271YG)

Compte : BRED 0427 04 2009 - ROUEN ; ouvert le 19/05/2020

Mandataire : Cécile LEGRIX. Monnaie affichée : Euro (€). Le Compte-Rendu Financier est rempli, mais le cahier de comptabilité n'est pas clos.

Compte de fonctionnement général du 1.09.2024 au 31.08.2025

<u>CHARGES</u>			<u>PRODUITS</u>		
6070 0008	Achats d'objets à revendre	1 519,80	7070 0008	Ventes d'objets	2 084,00
6168 1008	Assurances	12,50	7080 0008	Activités éducatives	0,00
6181 0008	Activités éducatives	4 968,90	7410 0008	Subventions des collectivités locales (3)	570,00
6270 0008	Frais bancaires	0,00	7551 0008	Contributions participatives	0,00
6586 0008	Cotisations versées à l'OCCE 27	84,00	7551 1008	Subventions d'associations	2 320,00
6700 0008	Dépenses exceptionnelles	22,18	7562 0008	Participations des familles	1 608,75
6800 0008	Biens durables	0,00	7700 0008	Recettes exceptionnelles	0,00
Total des charges (A) :		6 607,38	Total des produits (B) :		6 582,75
Résultat de l'année 2024 - 2025 (B-A) (+/-) : -24,63					

Bilan simplifié au 31 Août 2025

<u>ACTIF</u>		<u>PASSIF</u>	
Soldes des comptes au 31/08/2025			
512 01 BRED (1)	2 707,51	110 Report à nouveau au 1.09.2024 :	3 156,99
512 02 Autre banque	0,00	Egal à l'actif - passif au 31.08.2024	
530 Caisse en espèces (2)	424,85	Résultat de l'année 2025 :	-24,63
478.1 Erreur débitrice :	0,00	478.2 Erreur créditrice :	0,00
Total de l'actif :	3 132,36	Total du passif :	3 132,36
La différence entre l'actif et le passif est : 0,00 Le bilan simplifié est équilibré.			

(1) Compte bancaire 512 01 BRED :

Le Mandataire de la coopérative ou du foyer doit fournir la copie d'un relevé de compte bancaire, où figure le solde indiqué en 512 01, et doit compléter le tableau (rapprochement bancaire) ci-dessous :

Solde indiqué sur le relevé bancaire fourni : 2 707,51

n° chèques	chèques ou versements	Dates	Montants

Solde indiqué dans le bilan (case 512 01) : 2 707,51

Le rapprochement bancaire est bon.

(2) Arrêté de caisse au 31 août 2025 :

La caisse n'étant pas un compte bancaire, les sommes indiquées doivent être vérifiées par deux personnes non-mandataires :

	Nombre	Somme
Billets :		
200,00 €	0	0,00
100,00 €	0	0,00
50,00 €	0	0,00
20,00 €	9	180,00
10,00 €	9	90,00
5,00 €	6	30,00
Pièces :		
2,00 €	38	76,00
1,00 €	35	35,00
0,50 €	19	9,50
0,20 €	21	4,20
0,10 €	1	0,10
0,05 €	1	0,05
0,02 €	0	0,00
0,01 €	0	0,00

Solde indiqué dans le bilan (case 530) : 424,85

L'arrêté de caisse est bon.

Bilan coopérative scolaire : FRANQUEVILLE

Bilan pour l'année 2024-2025, au 31 août 2025 :

Actif : à la BRED : 3157.74 €

En caisse : 167.40 €

Total actif : 3325.14 €

Passif : report au 01/09/2023 : 3156€99

Résultat de l'année 2024 : + 983.08 €

Total passif : 3325.14 €

Principales dépenses :

OCCE et assurance 96€50

Sorties scolaires : 3011.05€

Principales recettes :

Dons parents début d'année : 855 €

APE : 705.12 €

Dons parents Noël : 366.90 €

Opération calendrier : 275.4 €

Photographies : 443 €

Kemesse : 610 €

Collecte papier et cartouches : 202.50 € + 193.92 € = 396.42€

Subventions mairies : 540€

(3) Détails et justifications des subventions enregistrées en compte 7410 :

Les subventions de l'Etat, des collectivités locales ou territoriales, doivent être enregistrées et justifiées par des copies d'extraits de compte bancaire ou des notifications d'attribution.

Origine des subventions	Montants	Dates de versement	Destination des subventions	Reliquats non dépensés au 31 Août 2025
mairie Franqueville	170,00	16 octobre 2	sortie scolaire	0,00
mairie Hecmanville	50,00	17 octobre 2	Sortie scolaire	0,00
mairie Berthouville	120,00	15 avril 202	sortie scolaire	0,00
mairie Franqueville	100,00	27 juin 2025	sortie scolaire	0,00
mairie Saint Cyr de Salerne	100,00	27 aout 2025	sortie scolaire	0,00
	0,00			0,00
	0,00			0,00
total :	540,00			

Le total des montants correspond au compte 7410.

Coopérative Scolaire de l'École Primaire, à FRANQUEVILLE (27 800), 26 Rue de la Petite Notre Dame
(0271811XG)

Compte : BRED 0410 07 8290 - ROUEN ; ouvert le 04/05/2020

Mandataire : Nathalie DANARD. Monnaie affichée : Euro (€). Le Compte-Rendu Financier est rempli, et le cahier de comptabilité est clos.

Compte de fonctionnement général du 1.09.2024 au 31.08.2025

<u>CHARGES</u>			<u>PRODUITS</u>		
6070 0008	Achats d'objets à revendre	1 388,69	7070 0008	Ventes d'objets	2 264,90
6168 1008	Assurances	11,50	7080 0008	Activités éducatives	1 098,34
6181 0008	Activités éducatives	3 036,09	7410 0008	Subventions des collectivités locales (3)	540,00
6270 0008	Frais bancaires	0,00	7551 0008	Contributions participatives	0,00
6586 0008	Cotisations versées à l'OCCE 27	84,00	7551 1008	Subventions d'associations	705,12
6700 0008	Dépenses exceptionnelles	0,00	7562 0008	Participations des familles	895,00
6800 0008	Biens durables	0,00	7700 0008	Recettes exceptionnelles	0,00
Total des charges (A) :		4 520,28	Total des produits (B) :		5 503,36
Résultat de l'année 2024 - 2025 (B-A) (+/-) : 983,08					

Bilan simplifié au 31 Août 2025

<u>ACTIF</u>		<u>PASSIF</u>	
Soldes des comptes au 31/08/2025			
512 01 BRED (1)	3 157,74	110 Report à nouveau au 1.09.2024 :	2 342,06
512 02 Autre banque	0,00	Égal à l'actif - passif au 31.08.2024	
530 Caisse en espèces (2)	167,40	Résultat de l'année 2025 :	983,08
478.1 Erreur débitrice :	0,00	478.2 Erreur créditrice :	0,00
Total de l'actif :	3 325,14	Total du passif :	3 325,14
La différence entre l'actif et le passif est : 0,00 Le bilan simplifié est équilibré.			

(1) Compte bancaire 512 01 BRED :

Le Mandataire de la coopérative ou du foyer doit fournir la copie d'un relevé de compte bancaire, où figure le solde indiqué en 512 01, et doit compléter le tableau (rapprochement bancaire) ci-dessous :

Solde indiqué sur le relevé bancaire fourni : 2 455,82

n° chèques	chèques ou versements	Dates	Montants
	dépôt espèces kermesse + remboursement achat Kermesse	30/08/2025	701,92
Solde indiqué dans le bilan (case 512 01) :			3 157,74
Le rapprochement bancaire est bon.			

(2) Arrêté de caisse au 31 août 2025 :

La caisse n'étant pas un compte bancaire, les sommes indiquées doivent être vérifiées par deux personnes non-mandataires :

	Nombre	Somme
Billets :		
200,00 €	0	0,00
100,00 €	0	0,00
50,00 €	0	0,00
20,00 €	6	120,00
10,00 €	4	40,00
5,00 €	0	0,00
Pièces :		
2,00 €	2	4,00
1,00 €	0	0,00
0,50 €	1	0,50
0,20 €	6	1,20
0,10 €	11	1,10
0,05 €	9	0,45
0,02 €	3	0,06
0,01 €	9	0,09
Solde indiqué dans le bilan (case 530) :		167,40
L'arrêté de caisse est bon.		

6- Budget et travaux

Berthouville :

Les mairies sont remerciées pour les lignes dans la cour, , pour la réparation en urgence de la porte du bureau et la réparation du toit du garage...

Malgré le nettoyage de cet été, des moisissures sont revenues dans la garage, et les joints des briques sont entrain de s'effriter au même endroit. (mur conjoint garage / bureau)

Mise en état du bureau comme travaux à prévoir.

Matériel : avoir une relieuse, des petits panneaux de baskets, une imprimante couleur, des manuels de mathématiques et une méthode de vocabulaire au vue des nouveaux programmes. , un escabeau et un diable accessible quand on doit déplacer des caisses lourdes ou afficher et prendre du matériel en haut dans les placards.

Franqueville :

Est-il possible d'acheter :

- les 5 albums nécessaires au projet « croqueurs de livres » ?
- Des toiles cirées pour la classe des PS (4 de 1m40)
- Une photocopieuse couleur
- Le bac de rangement est très abimé.

La peinture extérieure des lambris de l'école a été refaite, le bac du potager a été retiré il y a maintenant une pelouse . Du matériel ergonomique a été acheté pour les atsems.

7- Questions diverses si soumises préalablement aux directrices (avant le lundi 03 novembre 12h)

Question d'une représentante des parents d'élèves :

« Les APC : comment sont-elles organisées ? groupes homogènes/hétérogènes sur des compétences/thèmes particuliers? ou uniquement en individuel ? sont-elles proposées exclusivement aux élèves à besoins particuliers ou peuvent-elles également être proposées à tout élève pour travailler ou développer certaines aptitudes ? »

Elles visent des objectifs plus larges que l'aide personnalisée et l'accompagnement éducatif et proposent d'autres pratiques pour :

- ✂ aider prioritairement les élèves qui rencontrent des difficultés dans leurs apprentissages ;
- ✂ les accompagner dans leur travail personnel ;
- ✂ leur proposer toute autre activité prévue par le projet

Elles ne remplacent pas l'aide spécialisée nécessaire dès lors que la difficulté est durable et qu'elle touche les processus cognitifs ou l'engagement scolaire.

Elles se déroulent en **groupes restreints qui peuvent être hétérogènes**. Elles n'ont pas vocation à permettre d'achever des exercices entamés, à refaire ce qui est fait en classe ou mener des activités d'enseignement obligatoire (éducation artistique, EPS...).

Le contenu des APC, et la liste de élèves y participants est décidé par le conseil des maîtres.

Prochain conseil d'école : le 3 février 2026 à Franqueville

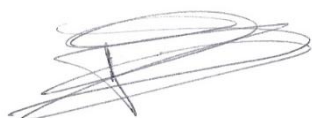
Clôture de séance à 20 h 18

Fait à Berthouville

Le 4 novembre,

Secrétaire de séance : Danard Nathalie.

Signature



Président du conseil d'école : Legrix Cécile.

Signature

